

XLandes

DÉCEMBRE 2010 . JANVIER 2011 www.landes.org

N° 14

magazine



Conseil
Général
des Landes



Les Landes, terre de création



1 Musée départemental de la faïence et des arts de la table

Cinq siècles d'histoire de la table à découvrir
autour d'un parcours visuel et olfactif.

> Saveurs métisses :
l'odyssée du café et du cacao

Du 1^{er} février au 30 septembre 2011

40320 Samadet

tél. : 05 58 79 13 00

www.museesamadet.org



2 Abbaye d'Arthous

Musée - Centre départemental du Patrimoine
Toute l'histoire du Pays d'Orthe, de façon
ludique et interactive.

> Land'Archéo

Découverte de l'archéologie et de ses trésors
dans les Landes

Du 15 mars au 28 août 2011

> Festival international de céramique

Les 11, 12 et 13 juin 2011

Pays invité : l'Inde

40300 Hastingues

tél. : 05 58 73 03 89

www.arthous.landes.org

Entrée gratuite des musées départementaux
du 1^{er} février au 31 mai 2011



3 Festival d'été

> Arte Flamenco

Du 4 au 9 juillet 2011

Spectacles, stages, expositions, scènes
ouvertes, festival off... le flamenco investit
Mont-de-Marsan pour le plaisir de tous.

Direction de la Culture et du Patrimoine

tél. : 05 58 06 86 86

www.arteflamenco.landes.org



« Le désengagement de l'État ne concerne pas que les personnes âgées. »

Depuis déjà de nombreuses années, le Conseil général des Landes a développé une politique ambitieuse en faveur des personnes âgées, synthétisée dans un schéma départemental que notre assemblée actualise régulièrement.

Ce schéma essaye de répondre aux évolutions démographiques de la population, mais aussi aux évolutions des pathologies de nos aînés ainsi qu'aux souhaits des familles concernées par la question de la dépendance. L'objectif est de favoriser le maintien à domicile ou à défaut d'améliorer les conditions d'accueil en établissement.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est le pivot de cette politique.

Depuis sa création en 2002 sous le gouvernement Jospin, cette prestation n'a cessé de monter en puissance. Le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter dans les Landes à un rythme important, passant de 7 868 en juillet 2009 à 8 520 en juillet 2010, soit une hausse de plus de 8 % en un an.

Le Président de la République ayant récemment annoncé le calendrier de la réforme de la dépendance à laquelle il dit vouloir associer les Conseils généraux, je crois utile de rappeler les principes essentiels auxquels nous sommes attachés.

Aujourd'hui, la majorité des personnes âgées souhaite rester le plus longtemps possible chez elle. Il revient donc à la société tout entière d'en organiser les modalités, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé. J'estime que le coût de cet accompagnement doit impérativement être couvert par la solidarité nationale. C'est de moins en moins le cas.

En effet, lors de la mise en place de l'APA, il était prévu que l'État et la collectivité départementale financent à 50/50 cette nouvelle prestation. Huit ans plus tard, la part de financement du Département a grimpé à 70 %. Celle de l'État est descendue à 30 %.



Depuis 2004, la charge nette de l'APA pour le Conseil général des Landes dépasse les 156 millions d'euros !

Le désengagement de l'État ne concerne pas que les personnes âgées. Il frappe aussi les plus démunies. Depuis 2004, les charges non compensées liées au RMI et au RSA frôlent les 22 millions d'euros. Quant à la Prestation de Compensation du Handicap, qui renvoie aussi aux questions d'autonomie et de dépendance, le « reste à charge » pour le Département atteint en 2010 plus de 3 millions d'euros, soit la moitié de la dépense alors qu'elle devait être prise en charge à 100 % par l'État. Peut-on encore parler de solidarité nationale ?

Certes l'autonomie et la dépendance ne peuvent être envisagées uniquement comme une équation financière à résoudre. Mais il faudra bien financer la réforme dont parle le Président de la République.

À ce stade, je crois qu'il faut être clair : le recours au système assurantiel, que certains membres de la majorité parlementaire souhaitent privilégier, ne pourra qu'aggraver les inégalités sociales dont nos concitoyens sont déjà trop souvent les victimes.

Ce serait un sérieux coup de canif au pacte social républicain. Je m'y opposerai de toute mon énergie. Dans l'intérêt de nos aînés et de leurs familles.

HENRI EMMANUELLI

DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES



Monique Berger

Couleurs d'automne sur les bords
du lac de Cristus à St-Paul-Lès-Dax.

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adrez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.

Terre de résidences



12

L'irrigation en débat



6

18

Félicien le magicien



Corinne Sonnier



28

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES****Directeur de la publication**

Henri Emmanuelli.

Co-directeur de la publication

Joël Goyheneix.

Comité de rédactionGabriel Bellocq, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey, Robert Cabé,
Isabelle Cailleton, Gilles Couture,
Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Joël Goyheneix,
Dany Michel, Bernard Subsol,
Alain Vidalies.**Rédaction en chef**

Lionel Niedzwiecki.

RédactionCatherine Acher, Florence Bord,
Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste.**Photographies**

Sébastien Zambon.

LANDES MAGAZINE**Direction de la communication**23, rue Victor-Hugo, 40025
Mont-de-Marsan Cedex.**Téléphone**

05 58 05 40 35

Fax

05 58 05 41 89

Courriel

landes.magazine@cg40.fr.

site internetwww.landes.org**DIRECTION ARTISTIQUE****& RÉALISATION**www.ledesignroom.com - Hossegor.**IMPRESSION**

Imaye Graphic - Laval.

DISTRIBUTION

La Poste.

DÉPÔT LÉGAL

Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes Magazine est imprimé
à 170 000 exemplaires.**Actualités**

- 3 L'éditorial
- 4 La photo des lecteurs
- 6 Session extraordinaire sur l'irrigation
- 9 Le très haut débit à Morcenx
- 10 L'actualité en bref

Dossier résidences artistiques

- 13 À la rencontre d'un territoire
- 15 L'art en entreprise
- 16 Théâtre citoyen

Entretien

- 18 **Corinne Sonnier**, conservatrice de la Médiathèque départementale

Vie des entreprises

- 20 Atlantisud, vitrine de l'innovation

Environnement

- 23 L'entretien des cours d'eau landais

Culture

- 27 Les livres de Noël
- 28 Sortir
- 30 Agenda

L'irrigation en débat



L'Assemblée départementale a réuni une session extraordinaire sur l'irrigation

À la demande de la profession agricole (1), le Conseil général des Landes a convoqué, vendredi 19 novembre, une session extraordinaire sur l'irrigation. L'enjeu : la nouvelle loi sur l'eau qui prévoit de réduire de façon drastique les volumes de prélèvement.

« Blocage », « tsunami », « procès fait à la profession ». La révolte gronde chez les agriculteurs landais. Une colère dont chaque sensibilité – MODEF, FDSEA et Jeunes Agriculteurs – s'est fait l'écho lors du débat sur l'irrigation, qui s'est tenu le 19 novembre au Conseil général. En cause : la mise en œuvre de la Loi sur l'eau, dont des dispositions entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Il est imposé, à compter de cette date, de gérer les besoins en irrigation suivant des volumes prélevables fixés et non plus suivant les débits. Objectif : rééquilibrer les besoins et les ressources en eau, à l'horizon 2015, voire 2017. « On passe d'une gestion pratique à une gestion a priori », résume Isabelle Cailleton, conseillère générale déléguée à l'agriculture. Aujourd'hui, le département compte 100 000 hectares de surfaces irriguées (70 % de maïs), une surface qu'Henri Emmanuelli, président du Conseil général, souhaite « conserver intacte ». Or, avec la nouvelle loi, 5 à 7 000 hectares ne seraient plus irrigués. Dans ce contexte, il reste une solution : limiter et encadrer l'utilisation de l'eau. « Charge aux agriculteurs de pratiquer une meilleure gestion de l'irrigation », appuie Isabelle Cailleton et « à l'État d'honorer ses engagements » sur les réserves en eau qui permettront de rétablir l'équilibre. L'institution Adour a identifié 16 nouvelles retenues, dont 4 situées dans les

Que prévoit la loi ?

- La désignation d'un organisme unique, détenteur de l'autorisation de prélèvement pour l'ensemble des irrigants.
- La mise en adéquation des volumes autorisés avec la disponibilité de la ressource en eau – notion de volume prélevable – permettant de satisfaire 8 années sur 10 tous les usages et des débits d'objectif d'étiage sans recourir à une gestion de crise.

Landes. Un sujet sensible tant sur l'aspect environnemental que financier. Les uns – représentés par la SEPANSO – craignent la « destruction de la biodiversité, et notamment l'habitat de l'écrevisse à pattes blanches », les autres s'inquiètent du désengagement de l'État. Un ouvrage de retenue en eau, cela coûte cher. « Le programme de l'institution Adour prévoit un investissement de 130 M d'euros sur la période 2011 - 2017 », rappelle Bernard Subsol, vice président de l'institution Adour « un programme conditionné à une participation financière incontournable de l'État », nuance Robert Cabé, vice président du Conseil général. « Or, depuis 1987, l'État ne cesse de se désengager de la politique de l'eau, passant d'une participation financière de 57 % à 0 en 2010 », dénonce-t-il. « Et à l'heure de la réforme territoriale, les finances des collectivités, en particulier du Département, sont particulièrement mises à mal », reprend Robert Cabé. Dans une motion, votée à l'unanimité, les conseillers généraux ont d'ailleurs demandé un « engagement effectif de l'État dans le financement des ouvrages à créer, en complément des aides de l'Agence de l'eau, des collectivités territoriales et des agriculteurs ». La non-réalisation de ces ouvrages entraînerait pour les Landes une réduction des volumes autorisés de 10 Millions de m³



Les Landes sont le 1^{er} département irrigué de France.

L'irrigation constitue un outil d'aménagement du territoire avec 32,34 ha irrigués en moyenne par exploitation.

Les cultures concernent le maïs (70 %) mais aussi des cultures « contractuelles » pour 22 841 ha.

Le département compte 100 000 hectares irrigués

d'eau. Sans parler des conséquences économiques pour l'agriculture (voir encadré). « La pérennisation de l'agriculture landaise passe par l'irrigation », insiste Jean-Luc Capes, président de l'association de gestion de l'irrigation (Agil). Pour la FDSEA, cette réforme « ne profite à personne. Elle aura non seulement des conséquences socio-économiques graves mais elle découragera aussi les futurs repreneurs d'exploitation », juge Christophe Barrailh. Christophe Mesplède, président du Modéf, dénonçait lui aussi une « impasse » qui va générer une « baisse du revenu agricole ».

(1) Ce débat public est intervenu à la demande de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs des Landes (pétition de 2 403 signatures, remise le 22 octobre 2010).



Avec la nouvelle loi, l'urgence est au financement de retenues d'eau

Repères dans les Landes

6 000 exploitants agricoles
 Surface agricole utile : 217 000 hectares
 Surface agricole moyenne : 36 hectares

L'emploi agricole

12 372 emplois directs
 4 500 emplois indirects
 4 000 emplois dépendants de l'irrigation
 140 M d'euros/an de chiffre d'affaires
 Si baisse de la surface irriguée : - 52 % des revenus

Le Département dans l'impasse budgétaire

Dans un contexte de croissance des trois allocations de solidarité (RSA, APA, PCH), le Conseil général des Landes doit faire face à une perte d'autonomie fiscale et au gel des dotations de l'État. Un coup de grâce porté à la décentralisation ?

Des dotations financières gelées pendant 3 ans, une chute des droits de mutation, une perte de 70 % de pouvoir fiscal, des dépenses sociales en forte hausse, la sanction est mathématique : le Conseil général est dans une impasse budgétaire. Le montant des charges sociales augmentent en moyenne de 5 à 6 millions d'euros par an et la compensation financière ne suit pas. Pour la seule année 2010, l'État doit 40 millions d'euros à la collectivité, 189,5 millions depuis 2004. La situation financière du Département est grave, elle l'est plus encore dans la conjoncture actuelle où l'accroissement de la population s'accompagne d'une demande sociale forte. En témoigne le nombre de bénéficiaires du RSA, qui est passé de 5 611, en juin 2009, à 6 472 en juin 2010 (+ 15 %). Cette montée en charge n'épargne pas l'APA (+ 8 %) et la PCH (+ 600 % ! depuis janvier 2007). Lors de la séance budgétaire du 8 novembre, le président du Conseil général, Henri Emmanuelli, a annoncé que le Département ne financera l'intégralité des dépenses du Revenu de solidarité active (RSA) que si l'État, de son côté, assume le coût du transfert de ces compétences sociales. « Si ce n'est pas le cas, résume Henri Emmanuelli, j'envisage, tout simplement, de cesser les versements à la CAF ». La réforme fiscale a amputé les Départements d'une manne conséquente à travers la suppression de la taxe professionnelle et le transfert au bloc communal de la taxe d'habitation. « Avant, nous avions le levier de la taxe professionnelle, qui nous rapportait 2,4 millions d'euros. Aujourd'hui, l'État nous encourage à transférer la « casse sociale » sur la fiscalité des Landais », commente Henri Emmanuelli. Quelle solution ? Augmenter le taux du

foncier bâti pour assurer le versement des allocations ? Diminuer l'investissement public local pour assurer la solidarité nationale ? Les inconnues qui persistent autour de la réforme des collectivités territoriales ne devraient pas apporter de réponses immédiates. Même si le projet de réforme territoriale ne devrait finalement pas enlever aux Départements le droit d'agir en leur faveur, le tourisme, la culture ou encore le sport risquent bien de devenir les parents pauvres de cette politique de rigueur. En 2010, le Conseil général avait déjà limité ses interventions. Les moyens généraux ont été réduits de 2,4 % et les subventions de fonctionnement de 10 %. Face à la dégradation des finances départementales, la crainte d'une nouvelle baisse plane sur ces secteurs. « Ce n'est pas la peine de nous laisser revenir sur ces compétences, si nous n'en avons pas les moyens financiers », a conclu Henri Emmanuelli.

Recours devant le Conseil constitutionnel

La non-compensation des prestations sociales a conduit le Conseil général à s'associer à la démarche d'une soixantaine de Départements. Première étape de l'action initiée par l'Assemblée des Départements de France (ADF), Henri Emmanuelli a adressé, le 6 octobre, un courrier à François Fillon demandant le rééquilibrage du financement des dépenses sociales obligatoires des départements (Allocation personnalisée d'autonomie, Prestation de compensation du handicap, Revenu de solidarité active). En cas de réponse insatisfaisante, le Département demandera au Conseil d'État l'annulation de la réponse du Premier



L'État ne finance plus que 30 % de l'Allocation pour l'Autonomie

ministre et saisira le Conseil constitutionnel. Un processus juridique long et complexe en réponse au « cynisme assez insupportable » vis-à-vis des collectivités territoriales, selon Henri Emmanuelli. Une situation intenable qui contraint le Département « soit à s'endetter, soit à reporter ces charges sur l'impôt », appuie Henri Emmanuelli. Si les Départements obtiennent gain de cause devant le Conseil constitutionnel, ce dernier peut contraindre l'État de compléter ses lois par un dispositif financier équitable.

Morcenx se branche au très haut débit



Le haut débit à Bastennes

En matière de réseaux, même s'il considère que cela n'est pas uniquement de son ressort, le Conseil général des Landes mène des actions pour leur développement en direction des communautés de communes et des communes. Henri Emmanuelli et Maurice Dulayet, Maire de Bastennes, ont inauguré samedi 30 octobre 2010 l'arrivée du haut-débit sur la commune de Bastennes. À l'instar de 14 autres communes, l'installation de ce nouveau central haut-débit sur la commune permet d'amener l'ADSL à 2 Mbit/s environ sur la centaine de lignes téléphoniques qui, jusqu'alors étaient partiellement inéligibles. En moyenne la couverture haut-débit de ces 15 communes est désormais de 97,5 %. Le Département aura ainsi investi un peu plus de 1000 euros par ligne téléphonique initialement non éligible au haut-débit.

Le très haut débit a été rendu possible à Morcenx grâce à un financement public croisé de l'ordre de 650 000 euros

La commune a fait le pari, il y a dix ans, de se connecter à une technologie, aujourd'hui encore, réservée aux grandes agglomérations : le très haut débit. Une expérience pilote dans le département.

« Nous sommes un peu isolés dans notre forêt et nous avons l'habitude, depuis très longtemps, de nous débrouiller par nous-mêmes. En ne comptant que sur nous, nous essayons d'être innovants, de faire avancer les choses et je crois que l'exemple est encore là aujourd'hui ». Jean-Claude Deyres le maire de Morcenx arbore un sourire franc quand il évoque la dernière technologie en matière d'accès à Internet : la fibre optique. Sa commune a anticipé, il y a environ dix ans, l'arrivée du très haut débit. « Nous avons misé sur l'initiative publique en créant le projet Romex, pour déployer le très haut débit sur la commune. Nous avons donc profité de travaux de génie civil, que ce soit les réseaux d'eau, d'assainissement ou l'enfouissement de réseau électrique, pour y installer des fourreaux vides, destinés à accueillir de la fibre optique. Dix ans plus tard, nous comptons environ 10 km de réseau dans toute la ville, et avons jugé qu'il était temps de nous brancher sur cette fameuse bande passante, qui longeait la commune. Nous avons trouvé un opérateur, la société d'économie mixte E-Téra. C'était un pari, mais je crois que de temps en temps, il faut faire des paris un peu fous. D'autant qu'il s'agit là d'une opération publique de A à Z ». Depuis juillet, le très haut débit dessert l'ensemble des institutions

publiques, une zone d'activités, et une centaine de foyers morcenais. Avec un confort avéré pour les usagers. Quant aux entreprises, elles peuvent se servir de la visioconférence, transférer des fichiers très lourds. « Le très haut débit, qu'est-ce que c'est ? C'est du 100 Mégas », résume Yvan Savary, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de Morcenx, responsable de la cellule Romex. « Avec du 100 mégas, on peut regarder la télévision, télécharger un film, surfer sur Internet, téléphoner, voir de la vidéo conférence et tout ça, avec le même outil, la fibre optique. Le réseau cuivre, celui utilisé le plus souvent chez soi, a une capacité limitée à 20 Mégas ». L'objectif est d'irriguer l'ensemble de la commune d'ici fin 2011. Le chantier se fera par étapes. « La commune souhaite passer à la phase II du projet Romex, en visant le raccordement de toutes les zones d'activités et industrielles de Morcenx. Pour cela, nous espérons quelques crédits et subventions supplémentaires de l'État, Europe et collectivités », appuie le maire de Morcenx. Une chose est sûre, le très haut débit présente des perspectives au moins aussi prometteuses que la révolution numérique.



Contournement Est de Dax : un chantier « durable »

Les élus du Conseil général et du Grand Dax ont donné le coup d'envoi, mi-octobre, du chantier du contournement Est de Dax. Le tracé, sous maîtrise d'ouvrage départementale, s'étend sur une longueur de 6,5 km et traversera les communes de Saint-Paul-lès-Dax, Dax, Yzosse et Narrosse. L'opération prévoit le franchissement des voies de chemins de fer (ligne Bordeaux-Dax et celle de la ligne Tarbes-Dax) et celui de l'Adour. Ce dernier ouvrage, d'une longueur de 295 mètres, comprendra cinq travées. Sept carrefours giratoires seront également réalisés pour desservir les routes interceptées par le nouveau

tracé. Le volet environnemental a été largement intégré dans ce chantier. De nombreuses études ont été menées en amont et des dispositions ont été prises pour protéger la faune et la flore, notamment lors des travaux sur l'Adour (inventaire, écran végétal, tremplins...). La mise en service du nouvel ensemble pourrait intervenir en 2014. Le montant global des travaux s'élève à 33 millions d'euros, financés par le Conseil général des Landes. Le franchissement Est de Dax devrait délester environ 16 000 véhicules/jour.

L'aide à domicile renforcée

Depuis 1997, le Département a développé une politique volontaire d'innovation et d'amélioration de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Dans ce cadre, les élus ont signé le 15 octobre la 3^e convention de modernisation de l'aide à domicile. Objectif : améliorer la qualité du service rendu aux usagers au travers de la professionnalisation et de la modernisation des services. Cette convention porte, notamment sur le lancement d'un observatoire départemental de l'aide à domicile et sur un nouveau partenariat avec la Fédération des particuliers employeurs. Sur ce volet, le projet de loi de finances pour 2011 prévoit la suppression des exonérations de cotisations sociales patronales des « services à la personne ». Cette mesure, si elle était votée se traduirait par un surcoût financier important pour les structures publiques et les ménages, un « mauvais coup porté aux associations locales à but non lucratif qui contribuent au maintien des solidarités de proximités », selon le président du Conseil général Henri Emmanuelli.

+ 15 % de bénéficiaires du RSA

Le nombre de bénéficiaires du RSA est passé de 5 611 personnes avant le 1^{er} juin 2009 à 6 472 personnes en juin 2010, soit une augmentation de 15 %. De la même manière, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation pour l'Autonomie est en croissance de 8 % entre juillet 2009 et juillet 2010 (7 868/8 520). Enfin, le Département comptait, en juillet 2010, 563 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap contre 79 en janvier 2007.



Nouvelle unité Alzheimer à Souprosse

L'établissement des « Cinq Rivières » de Souprosse a ouvert ses portes fin septembre. Il accueille 56 résidents, dont 12 intégrés à un pôle Alzheimer. Dans ce dernier, des cadres de santé - infirmières et aides-soignantes - ainsi qu'une psychologue et un art-thérapeute sont quotidiennement au chevet des résidents avec un seul mot d'ordre : le respect du rythme du patient. « Le travail de soin s'adapte au rythme de chacun », souligne la directrice, Pascale Lasserre-Sergent. Tout a été prévu pour que chacun

d'entre eux se sente comme chez lui : chambre privative, coin salon avec télévision, salle commune, petit jardin potager... Le but : préserver l'autonomie des patients et recréer une vie familiale, souvent mise à mal par la maladie. Toucher, regarder, parler : c'est la philosophie des lieux. Ici, les mots sont choisis, le langage est doux, les soins s'effectuent avec beaucoup de chaleur. Cette méthode apporte de la sérénité aux malades et les rend petit à petit plus autonomes.

Nouveau programme sur XLTV

XLTV, la web TV du Conseil général des Landes s'enrichit d'une nouvelle émission mensuelle. Des personnalités du monde de la culture, du sport, de l'économie ou de la politique se prêtent au jeu des questions-réponses. Un entretien intimiste qui invite le spectateur à mieux connaître l'invité : son parcours, ses idées, ses coups de cœurs et ses coups de gueule. Corinne Sonnier, conservatrice de la Médiathèque et Anaïs Le Gluher, capitaine de Basket Landes ont été les premières convives du plateau.

Leur interview est à voir sur www.xlcv-landes.org dans la rubrique « Évènements ».



Communes forestières : les maires partiellement entendus

L'annonce du déblocage de 3 M d'euros sur 3 ans, fin octobre, en faveur des communes forestières touchées par la tempête Klaus suscite des réactions mitigées dans les Landes. Le président du Conseil général, Henri Emmanuelli, regrette que l'évaluation des dégâts, estimés par l'Association des Maires des Landes à 3 M d'euros par an pendant 5 ans, « n'ait pas été retenue dans sa globalité, afin d'envisager une juste indemnisation des communes concernées ». Il espère par ailleurs « qu'aucune contrainte administrative ne viendra, comme dans le cadre du Plan Barnier, différer l'attribution de ces fonds aux collectivités en souffrance ».



La pose de photovoltaïque s'inscrit dans la rénovation de la caserne de Tyrosse

Des toits bleus à St-Vincent-de-Tyrosse

Enerlandes a inauguré le 6 novembre dernier des toits photovoltaïques sur la caserne et les ateliers municipaux de Saint-Vincent-de-Tyrosse. Au total, 500 panneaux ont été posés, l'équivalent de 39 foyers. Coût total d'investissement : 600 000 euros. Prochain gros chantier pour la Société d'Économie Mixte, les ateliers de la zone d'activités d'Atlantisud, soit environ 2 000 m² dotés de panneaux photovoltaïques. Depuis sa naissance en 2008, Enerlandes a mené 45 opérations.

L'ALPI fête ses 25 ans

L'Agence landaise pour l'Informatique fête en 2010 son quart de siècle. Créé en 1985, sur la volonté du Président du Conseil général, Henri Emmanuelli, le syndicat mixte a pour objectif de promouvoir, de développer et de mutualiser l'outil informatique auprès des collectivités locales landaises. Ses missions sont multiples : maintenance du matériel informatique, support logiciel de gestion, formation professionnelle, développement d'applications, création de sites web, mise à disposition de



solutions de dématérialisation, conseil, veille technologique, etc. L'ALPI compte aujourd'hui plus de 500 collectivités landaises adhérentes. Même si ses activités sont essentiellement tournées vers les services publics, la population landaise bénéficie elle aussi de certaines de ses opérations. Depuis 2008, l'Alpi a créé son propre réseau de visioconférence : Visiolandes. Grâce à son implantation dans les Ateliers Multiservices Informatiques, il peut aussi être mis à disposition d'opérateurs économiques, de demandeurs d'emploi, de personnes handicapées, etc.

Terre de résidences

« La résidence artistique est un moyen pour l'artiste de sortir d'une relation « consommériste » avec le public »

La résidence permet la rencontre avec un territoire. Ici, le metteur en scène Olivier Bruhnes à Rion des Landes



Invitations à s'installer sur un territoire donné, les résidences artistiques se pérennisent dans les Landes, grâce à l'action volontariste du Conseil général.

Entretien avec François Boidron, directeur de la Culture et du Patrimoine.

Pouvez-vous nous expliquer le concept de « résidence artistique » ?

La résidence artistique est un outil, un dispositif qui répond à une question : quelle est la place de l'artiste dans la société, le territoire, la cité, le village ? Cela se traduit par un dispositif discuté, partagé à minima par une collectivité locale, une commune ou une communauté de communes et un artiste, un collectif d'artiste ou une association. On tend à développer le contenu des résidences artistiques qualitativement plus que quantitativement, notamment en multipliant les partenariats : associations, Région, collectivités, structures comme la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles).

Quel est l'intérêt de ces partenariats croisés ?

La résidence artistique est un moyen pour l'artiste de sortir d'une relation « consommériste » avec le public : aller au spectacle, voir une expo, prendre un billet, voir, regarder, entendre, partir. Pour qu'il y ait partage, il faut donner du temps à la présence de l'artiste. La multiplication des partenaires induit des financements croisés mais aussi une multiplicité de formes artistiques. Si l'un va être plus sensible à des actions

pédagogiques, l'autre va favoriser l'aide à la création, un troisième la diffusion. Le temps est aussi un atout pour la lisibilité de l'artiste : il est repéré et repérable sur l'ensemble d'un territoire.

Comment une résidence artistique est-elle encadrée ?

Toute résidence artistique fait l'objet d'une convention qui stipule les droits et devoirs de chacun. L'artiste a des droits en terme de temps et de conditions de son travail. En échange, il se donne et donne à la collectivité les moyens de partage avec la population, des moments de sa création auxquels habituellement le public n'a pas accès : ses recherches, ses doutes parfois. La collectivité d'accueil met à disposition les moyens techniques. Le Département, la Région, l'État, eux, sont davantage centrés sur des éléments financiers. Ce cadre général s'affine, selon les genres culturels, les artistes, leur parcours.

Comment évoluent-elles, depuis que le Conseil général promeut cet outil culturel ?

D'abord, nous avons de plus en plus de demandes, de la part des communes et de celle des artistes. Nous avons aujourd'hui plus de demandes que de capacité à mettre en place des résidences ! Ensuite

on passe à des modes de résidences plus complexes, avec des phases plus ambitieuses du fait de la multiplication des partenariats.

Des formes de résidences de plus en plus ouvertes et diverses. Comment l'expliquez-vous ?

La première raison est, je pense, liée à des pratiques culturelles de plus en plus larges. Un même individu s'intéresse à des champs multiples de la culture, comme la BD, le cinéma, l'archéologie... tout cela s'est très largement ouvert. Internet en est sans doute un des facteurs. Cela ouvre le champ des propositions. En même temps, on a la sensation que l'offre culturelle a tendance à se formaliser, un peu comme nos étals de fruits et légumes ! Mais la diversité semble indispensable, en faisant une large part à la jeune création qui a du mal à trouver sa place dans le paysage culturel.

Des projets ?

Des réflexions pour l'instant. Basées sur la transversalité : la culture doit apprendre à discuter en toute légitimité avec d'autres champs de la connaissance. Une résidence scientifique et artistique cela renvoie à la même problématique : quelle est la place de la connaissance scientifique dans la société, la cité, le village ? De la même façon, on pourrait avoir un archéologue, un sociologue, un économiste en situation de travail et de restitution. Nous réfléchissons donc à des résidences croisées. L'abbaye d'Arthous et celle de Sorde seraient idéales pour développer des résidences transdisciplinaires, sur des questions d'humanisme et d'humanité...

Portraits de territoire



Pendant deux années scolaires, une classe de collégiens de Mugron travaille avec la société de production Chicken's Chicots. Première saison : le documentaire.

« La seule contrainte que nous ayons est de dresser un portrait de Mugron. Et à ce jour je n'ai aucune idée de ce que cela va être. » Éric Deup est réalisateur. Il suit l'aspect pédagogique de la résidence cinématographique qui se déroule pendant deux ans à Mugron. 21 élèves d'une classe de 4^e du collège de Mugron vont, avec la société de production qu'il dirige, travailler d'une part sur un format documentaire, puis l'année suivante sur un court métrage de fiction. La résidence cinématographique est un des projets menés sur la commune dans le cadre d'Entr'Acte & Scène avec un thème donné : « Et toi mon autre ». Cette altérité est le fil conducteur du travail. Pour parler des autres, il est intéressant de connaître son entourage et soi-même. « La première étape a donc été de rassembler le plus d'éléments objectifs concernant Mugron. Cela leur a déjà permis d'apprendre des choses sur Mugron qu'ils ne connaissaient pas. » Chaque mois, le réalisateur a rendez-vous avec l'équipe de ces auteurs en herbe. Car il s'agit bien de leur œuvre : « une œuvre collective qui passe par une écriture collective, l'objet des trois premières séances. Au fil de nos rencontres, ils vont découvrir toutes les étapes et tous les métiers de la production d'un documentaire. De la préparation d'un tournage à celle d'une interview, à la post production qui se déroulera aussi à Mugron. » Et selon les différentes phases, producteur, monteur, techniciens du son,

cadreurs de la société de production interviendront. « En ce moment, c'est sans doute la période la plus ingrate, la plus abstraite : l'écriture du scénario. » Appréhender le genre documentaire pour réaliser une série de portraits. « Quatre à cinq pastilles de 6 ou 7 minutes qui s'articuleront pour établir le portrait de Mugron. » Avec une volonté de créer une « œuvre en tant que telle. C'est-à-dire diffusée. » En dehors des rendez-vous mensuels avec l'équipe de Chicken's Chicots, les élèves travaillent sur le projet au moins une fois par semaine avec certains de leurs professeurs. Une précédente expérience avait été menée par Chicken's Chicots il y a trois ans avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne avec une phase d'écriture puis de post production, à Sore, et un tournage à Marquèze. « L'idée était déjà de s'inspirer d'un lieu, d'un territoire. Le scénario, je ne pouvais pas le présenter parce que je ne le connaissais pas. J'ai donc proposé une résidence artistique. » Résidence de quatre semaines qui aboutira à un film de 12 minutes « Desperadiou ». À Mugron, Chicken's Chicots et Éric Deup s'installent au long cours. « Deux ans. Cela devrait permettre de se familiariser avec l'endroit. Et c'est rare. » Aucun préconçu, mais une chose est sûre pour le réalisateur : « où je vais, je ne sais pas. Mais ce sont eux qui m'emmènent. » Rendez-vous au printemps dans le cadre du festival Entr'Acte & Scène à Mugron pour la diffusion en avant première de ce(s) portrait(s) de Mugron.

Jean Harambat : de l'Ovalie à la BD

Le dessinateur de bande-dessinée est actuellement en résidence dans les Landes pour y préparer son prochain ouvrage dédié au rugby. « L'idée est de présenter mes souvenirs de rugby en laissant courir ma plume, à travers des schémas de jeu, des anecdotes d'ici ou d'ailleurs... Grâce au Conseil général des Landes, j'ai l'opportunité de travailler sereinement, à mon rythme et il est vrai que son financement permet une libération dans la création, d'y consacrer les mois nécessaires pour finaliser mon projet ».

Découvrez les premières planches de l'ouvrage rugbyistique de Jean Harambat sur www.xltv-landes.org

Résidences participatives...



*Annarita Zambrano,
réalisatrice et scénariste
en résidence à Contis*

Deux projets d'écriture viennent d'être retenus pour une nouvelle résidence cinématographique à Contis Plage. Un travail au long cours. Portées par un réseau d'exploitants dynamiques, soutenues en partenariat avec l'ECLA et la DRAC, les résidences cinématographiques rimaient depuis dix ans dans les Landes avec courts-métrages. Cette saison, une orientation de projet à plus long terme prend forme. Ces deux premières résidences qui seront accueillies à Saint-Juien-en-Born – Contis sont deux projets d'écriture pour des longs-métrages. De la fiction pour Annarita Zambrano et son projet « Fragments d'un siècle en fuite » et de la science-fiction pour Raphaël Siboni avec « In Vacuo ». Deux réalisateurs sélectionnés, le 4 novembre dernier, par un jury de professionnels du cinéma et qui bénéficient pendant 4 semaines de la mise à disposition d'un logement à Contis Plage et d'une bourse d'aide à

l'écriture de 5 000 euros. « L'idée est de profiter de la présence de ces réalisateurs pour mettre en place une médiation avec le jeune public. » explique Karine Dumas, chargée de mission cinéma et arts visuels à la Direction de la Culture du Conseil général. Car le lieu d'accueil n'est pas anodin : chaque année depuis 15 ans se déroule, sous la houlette de l'association « A Contis », le festival international du court-métrage, au cinéma de la commune. Une interface qui travaillera en collaboration avec l'association landaise « Du cinéma plein mon cartable » pour proposer des projections et des ateliers d'éducation à l'image au jeune public. L'année cinématographique ne s'arrêtera pas là puisque dès janvier un nouvel appel à projet aboutira à trois nouvelles résidences cinématographiques concernant l'aide à la post production.



Les Padox investissent les rues de Mugron pour poser leur regard sur la cité, la société, l'individu

La compagnie Houdart-Heuclin sera à Mugron du 25 mars au 3 avril 2011. Ou comment appréhender l'altérité et créer du lien. Comme ce sont des personnages qui viennent d'ailleurs, ils surprendront peut-être car ils ne connaissent pas nos règles de bienséance. Mais leur spontanéité abat bien des barrières et rapidement ils deviennent familiers, comme de nouveaux voisins dans le quartier... Le Padox a d'abord été une marionnette d'une soixantaine de centimètres de haut. Avant de prendre taille humaine, puis d'être incarné par tout un chacun. Ils ont voyagé de la Corée à Venise, de la prison de Fresnes à une banlieue de Saint-Nazaire. Il leur arrive même de prendre part à des manifestations. Et ont décidé de découvrir Mugron. « Une marionnette c'est toujours un objet de transfert, on y colle ce que l'on veut y coller, » explique leur créateur Dominique Houdart. « La démarche est toujours d'amener les gens à une réflexion sur l'altérité, l'accueil de l'autre, de l'étranger. » Une trentaine d'habitants de Mugron – dès 12 ans ! – sont sollicités pour trois jours de formation ponctuée de déambulations et avec des temps de répétition d'un spectacle final. Rendez-vous avec eux entre le 31 mars et le 3 avril.

L'artiste s'invite en entreprise

À travers l'association Savoir au Présent, deux résidences se déroulent dans deux entreprises du département.



Clémence Renaud, artiste plasticienne, aux côtés de Tanguy Massart, PDG de l'entreprise Finsa, à Morcenx

Clémence Renaud – spécialité Installations sonores – en résidence pendant 9 mois à Morcenx dans l'entreprise Finsa France. Jennifer Caubet – plasticienne – questionne le rapport à l'espace – en résidence, 6 à 9 mois, au sein de l'entreprise Berthin Technologie, à Tarnos. Deux artistes parmi les 6 qui inaugurent cette année une nouvelle génération de résidences d'artistes : les Pôles d'Art, « conçus comme de nouveaux équipements culturels et temporaires dédiés à l'art contemporain. » Comment un artiste au travail peut susciter des changements dans les rapports au sein d'une entreprise entre les gens, avec l'outil de production ? C'est bien la finalité de cette nouvelle forme d'approche de l'art. Concrètement, l'entreprise réserve une salle à l'artiste – son atelier durant le temps de la résidence – quelques contacts, « et doit être dotée d'une bonne motivation à les recevoir. » Lise Didier-Moulouquet est la secrétaire générale de l'association Savoir au Présent. Association qui est à l'origine du principe de résidence d'artiste en entreprise. C'était en 1984, sous la houlette du

ministre de la Culture Jack Lang. « Nous avons développé l'idée que l'artiste devait trouver sa place de manière originale à la fois avec les scolaires et le tissu économique. La culture n'était pas un supplément d'âme mais un ressort essentiel de l'enseignement et de l'économie. Nous pensions qu'il y avait une fécondation possible de l'économie dans la culture, en dehors du mécénat. » Jusqu'en 2001, le programme « Entrez les Artistes » va permettre à plus de 150 artistes plasticiens de bénéficier pendant un an d'un espace de travail temporaire et d'une bourse. « Constatant dans les années 2000 qu'il y avait des résidences d'artistes un peu partout, plus ou moins intéressantes, nous avons arrêté le projet. Des enquêtes faisaient apparaître que certains endroits, éloignés des villes centres, accédaient difficilement à cette expérience. Il est apparu aussi que l'on avait changé d'époque dans la relation à l'art. Il fallait donc se mouvoir ailleurs et travailler sur l'irrigation. » Se dessine alors l'idée de créer un lieu temporaire « des petits centres d'art sans mur »

qui pendant 6 à 9 mois « puissent faire l'objet d'expériences et réajuster la vision de l'art, qui n'est pas de faire « joli », mais qui puisse, aussi, faire émerger la création de formes. » L'artiste dans l'entreprise, et les associations, à travers la ville, avec les relais locaux – enseignants, associations, équipements culturels... – prennent en charge l'animation. « Transmettre une sorte de grammaire de l'art, pour permettre d'identifier dans quel registre de l'art contemporain on est. »

À l'issue de chaque Pôle d'art, une histoire se raconte, soutenue par des questionnaires aux chefs d'entreprises, aux comités de pilotages, à l'artiste. « Il n'y a aucune obligation de résultat. Mais du coup, dans la plupart des cas, ce sont des moments d'expériences assez bouleversants. Pour 80 % des artistes que nous avons accompagnés en résidences, ce sont de très très belles réussites. D'un point de vue essentiel : cela consolide politiquement l'artiste dans une identification par les autres. Et cette consolidation est très bénéfique au contenu de son travail, à sa problématique. »



Le Théâtre des Lumières présentera sa nouvelle création « Histoires de bains » le 5 mars à Mont-de-Marsan et le 12 mars à Montaut

Le pari théâtral

Latypique Compagnie à Saint-Julien-en-Born, Biscarrosse et Mimizan. Le Théâtre des Lumières à Eugénie, Montaut, Aire et Mont-de-Marsan, la Compagnie Gilles Baron à Saint-Pierre-du-Mont... Depuis de nombreuses années le Département accueille des résidences « théâtre ».

« Le Conseil général défend et soutient la présence de l'artiste dans le territoire, pour son regard sur l'environnement, sur le quotidien qui prend, à travers lui, une réalité qu'il met en catharsis. » Chef de service à la Direction de la culture du Conseil général, Monique Dechambre a en charge les actions Théâtre et Arts du Cirque. Et affiche un soutien sans faille aux artistes : « Un comédien, un metteur en scène, un artiste, c'est quelqu'un qui prend des risques. Tous les jours. » En phase avec la volonté politique du Département, qui, en accueillant des résidences, ne se situe jamais comme commanditaire. « Une résidence est portée ou apportée par une commune, une association, une scène départementale. Nous venons dans la plupart des cas en soutien. » En de rares cas, le Département initie des projets. Comme en 2009 où un appel à projet a été lancé au niveau des scènes départementales pour des actions auprès du jeune public. « Nous trouvons qu'il y avait déficience en la matière. Le message lancé a été simplement de dire : vous avez envie de travailler avec une compagnie ? Proposez quelque chose ! » Cela aboutira à trois résidences de travail à Mugron, Morcenx et Dax de la compagnie luzienne Rivages avec une création jeune public « Mongol » de Karin Serres.

Si l'accueil de compagnies de théâtre en résidence répond à une faible présence de compagnies professionnelles sur le territoire landais, c'est aussi la nécessité, même pour celles présentes dans les Landes, d'un soutien : « Par exemple, la Compagnie Gilles Baron travaille sur les plus grands plateaux de cirque. S'il n'était pas en résidence, via Le Parnasse à Mimizan, il ne serait pas dans les Landes, même en ayant son siège à Biscarrosse. »

Le soutien qu'apporte le Conseil général ne comporte aucune exigence en terme de restitution, « nous ne nous estimons pas en droit d'obliger à un plateau de scène. Il ne peut y avoir d'ingérence de notre part dans la programmation des scènes que l'on subventionne. Et la résidence

peut aboutir à un spectacle qui se donne ailleurs. La seule condition que nous mettons à notre soutien financier c'est la médiation. L'interface avec le public. Ce n'est pas une restitution mais une explication, qui peut prendre la forme d'une lecture didactique, avec le public, par exemple... ». Ce lien avec le public est un élément essentiel de l'accueil en résidence : « L'artiste remet tous les jours en jeu la compréhension du monde. Lui a son espace scénique pour le faire. Le public en face doit arriver à dialoguer. Dans la résidence, le public peut l'interroger. » Une rencontre, des questionnements sur la condition de l'artiste qui émergent aussi au quotidien dans les communes accueillant la résidence : « Lorsque les associations se réunissent autour du maire, de l' élu à la Culture pour se soucier de l'hébergement, de la restauration, de la rédaction des contrats, du paiement des cachets, c'est ce questionner sur quelque chose qui n'est pas habituel. » Parce qu'une résidence artistique, ce n'est pas la simple mise à disposition d'un lieu. Mais des rencontres qui se nourrissent les unes des autres. Publics et artistes.

QUELQUES CHIFFRES 2010

10 résidences soutenues par le Département

Un budget de 124 000 euros

**3 en musique
1 en danse
3 en théâtre
1 en conte
1 en arts plastiques
1 en cirque**



En son ou en image, des histoires de rencontres et de langues

La photographe Martine Chenais part « en voyage » à la rencontre des cultures



La réalisatrice Nicole Marmet promènera son micro au delà des frontières gasconnes

La transmission d'une langue. Tel est le point d'ancrage de deux résidences d'artistes se déroulant dans le cadre des Escales Gasconnes.

Martine Chenais est photographe. Nicole Marmet est auteure réalisatrice de documentaires sonores. Elles ont pris en novembre chacune à leur façon le chemin d'une résidence artistique qui aboutira les 1^{er} et 2 octobre 2011 à Arthous, durant les Escales Gasconnes.

Nicole Marmet travaille d'une part sur l'écriture d'un projet de documentaire avec Fatiha Amellouk, intitulé « Baha ». « En fait c'est l'histoire de Fatiha et de sa grand-mère paternelle avec laquelle elle ne parlait pas la même langue. La langue interdite que son père ne voulait pas qu'elle parle. » Une histoire qui va les entraîner dans le village de Fatiha, pour recueillir des sons, qui pour la réalisatrice, fait écho au thème des Escales Gasconnes. « En donnant une dimension au-delà des frontières, on parle de choses qui se ressemblent : la mémoire, la transmission de la langue. » D'autre part, elle travaille sur « Histoires de familles » qui s'ancre dans le territoire des Landes. Avec l'association Art de Haute Landes, une association d'insertion professionnelle de femmes à Sabres, elle va tenter de faire émerger leur propre histoire familiale, aboutissant à une restitution sonore de 5 minutes à chaque fois. « Le but final, dans l'idéal de cette résidence, est de faire deux documentaires avec deux éditions discographiques et deux livrets. »

Martine Chenais est, elle, ces jours-ci entre les écoles primaires d'Orthevielle

et d'Hastingues. Non pas intervenante en classe, mais aux côtés des enfants, dans un jardin ou dans la cour, c'est selon. Pendant deux ou trois jours. Puis, il va y avoir des séjours plus solitaires, dans le pays d'Orthe, pour prendre le temps des rencontres, arpenter le territoire, entre un coude de l'Adour et les gaves réunis. Elle part en voyage. « On voyage dans son jardin. On voyage sur le pas de sa porte. Il suffit juste que l'on veuille bien s'arrêter pour en prendre conscience. » Elle va donc cheminer, se laisser porter, photographier, rencontrer. Et en arrière-plan se dessine l'idée d'un carnet de voyage, puisqu'elle l'aborde ainsi : « Des voies d'eau mais aussi le chemin de Compostelle qui passe ici. Je ne sais pas ce que je vais trouver. Et c'est sans doute la première fois que je m'autorise à partir dans quelque chose de peu prédéfini. » Le carnet de voyage « constitué au fur et à mesure que je vais m'enfoncer dans le territoire », elle le partagera aussi avec les enfants des écoles. Récolte de rencontres, souvenir d'un voyage sur un territoire si proche mais pas forcément coutumier. Chacune à sa façon, en son ou en image, va raconter la transmission. Rendez-vous dans moins d'un an.

Dossier de Valérie Dechaut-Geneste



Depuis 25 ans, la Médiathèque départementale contribue à l'essor de la lecture publique dans les Landes. Arrivée en septembre 2009, Corinne Sonnier a pris la direction de la structure. Son objectif : développer une offre culturelle de qualité avec des services diversifiés autour d'un réseau renforcé de bibliothèques.

La Médiathèque départementale tisse sa toile

*Propos recueillis par
Florence Bord*

Quelles sont les missions d'une Médiathèque départementale ?

Son rôle est d'accompagner les collectivités pour les aider à créer et à gérer leurs bibliothèques communales ou intercommunales. Nous soutenons les élus dans leur projet y compris en matière de nouvelle implantation ou d'extension de bâtiment. Nous apportons une aide technique, nous instruisons les dossiers de financement avant que le Conseil général n'octroie les subventions. En second lieu, nous intervenons auprès des bibliothécaires sur le plan de la formation en faveur des salariés et des bénévoles, qui sont nombreux à participer au fonctionnement des structures. Nous les soutenons également pour valoriser leur équipement par des animations, par exemple. Enfin, nous mettons à disposition nos collections. Deux à trois fois par an, un dépôt de documents s'effectue dans les bibliothèques du réseau. En outre, un service de navette express les alimente tous les 15 jours.

Depuis un an, quel constat tirez-vous du réseau de lecture publique dans les Landes et quel a été votre premier chantier ?

Je peux dire que le nombre des équipements est important et qu'il y a une bonne couverture du territoire. Je remarque également qu'il existe des habitudes de partenariat notamment entre les bibliothèques et les établissements scolaires. Il y a là un terreau pour développer nos actions. Depuis mon arrivée, notre priorité a consisté à doter le service et les bibliothèques d'un outil informatique efficace. Nous avons travaillé avec l'ALPI (ndrl : Agence landaise pour l'Informatique) pour déployer un logiciel de gestion adapté

à nos besoins. Ce chantier avance en trois phases majeures : équiper la Médiathèque, puis les bibliothèques et optimiser le réseau de la lecture publique dans le département en étant présent sur Internet. Ce sera fait début 2011. Notre ambition est de construire une image identifiée avec un portail web pour les usagers.

Internet au secours de la lecture ?

L'informatique est un moyen de travailler en synergie et d'avoir une meilleure vision de la fréquentation des bibliothèques par exemple. Nous pourrions traiter des statistiques et en tirer des analyses. De plus, ce travail en réseau doit permettre de monter des projets communs de plus grande envergure. Par ailleurs, si favoriser la pratique de la lecture de livres est évidemment notre mission première, il faut cependant développer les autres outils de la connaissance pour répondre aux attentes des usagers. Je pense à Internet mais aussi aux CD, aux DVD, au cinéma, à la musique...

Quelles sont vos autres pistes de travail ?

Nous allons intensifier la coopération intercommunale entre les bibliothèques. Il est souhaitable qu'elles travaillent sur des projets communs. L'opération Itinéraires (1) va dans ce sens et c'est déjà un succès. Nous voulons construire une offre culturelle diversifiée et de qualité. Pour cela, il est important que les communes travaillent ensemble, mutualisent leurs ressources et impulsent des partenariats.

» Notre ambition est de construire une image identifiée avec un portail web pour les usagers »



De gauche à droite : Élodie Colinet, Corinne Sonnier et Pierre Dufour, la nouvelle équipe de la Médiathèque

Est-ce un moyen indispensable pour renforcer la fréquentation des bibliothèques landaises ?

Tout d'abord, il n'y a pas de spécificité landaise par rapport au lectorat français et à son niveau de fréquentation des bibliothèques. Toutefois, on s'aperçoit que la fréquentation augmente lorsque la bibliothèque a su adapter son service et son bâtiment. C'est le cas à Tarnos. Une bibliothèque, c'est d'abord un lieu d'accueil d'où l'importance d'avoir des bâtiments attractifs et conviviaux. Cela doit être un lieu de vie et d'animation. De surcroît, nous avons une mission culturelle et les bibliothécaires ont un rôle majeur à jouer. Dans le foisonnement de l'offre culturelle, ce sont des prescripteurs qui apportent des conseils et des recommandations aux lecteurs. On ne trouve pas une telle dimension dans les structures marchandes. Nous apportons de la valeur ajoutée dès que ces conditions sont remplies. C'est une clé importante du succès.

Parlez-nous de vos autres responsabilités sur le plan national.

J'ai été pendant 10 ans directrice de la médiathèque départementale des Vosges et en 2007, je suis devenue présidente de l'Association des bibliothèques départementales de prêt. Cette association est un espace de réflexion professionnel. Nous échangeons nos pratiques pour développer la lecture publique. C'est dans ce cadre que, cet été, on m'a proposé de faire partie du Conseil d'administration du Centre National du Livre, qui dépend du Ministère de la Culture. Le CNL promeut la diffusion du livre et soutient entre autres, les auteurs, les éditeurs et les professionnels de la lecture. Nous sommes seulement deux représentants des bibliothèques publiques. C'est une responsabilité importante. J'espère pouvoir plaider en faveur du réseau national des bibliothèques et contribuer à son essor.

(1) Itinéraires : une invitation à l'itinérance au fil du territoire. Jusqu'au 26 décembre, Les « Itinéraires », coordonnés par la Médiathèque départementale des Landes, offrent la possibilité de répondre à l'invitation de plus de 80 bibliothèques : Cinq itinéraires différents, pour cinq territoires de lecture, permettront de découvrir les richesses documentaires de ces bibliothèques au fil de conférences, d'expositions, d'ateliers et de spectacles. Ces parcours s'adressent à tous les publics.

Plus d'infos sur www.landes.org



Tradunion est en passe de s'implanter sur Atlantisud avec son pavillon témoin en ossature bois (photo DR)

L'alliance du traditionnel et de l'innovation

À l'été 2011, la coopérative d'artisans Tradunion ouvrira les portes de son nouveau pavillon témoin sur le parc Atlantisud. Les procédés constructifs écologiques seront mis à l'honneur dans cet espace dédié.

Atlantisud, en phase de décollage

Proche de toutes les infrastructures routières, aéroportuaires et maritimes, le parc d'activités Atlantisud, situé à Saint-Geours-de-Maremne, offre des opportunités aux entreprises des filières bio, surf et matériaux innovants. Atlantisud a été créé par le syndicat mixte d'aménagement regroupant le Conseil général (70 %) et la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud (30 %). Il a été inauguré en mars 2009. 179 hectares sont disponibles. À ce jour, douze sociétés ont déjà opté pour le site et 33 hectares sont commercialisés.

Les coopératives d'artisans ne sont pas légions. Une des premières créées a été Tradunion, installée à Saint-Vincent-de-Tyrosse depuis 1987. Initiée par une dizaine d'artisans de différents corps d'état, un maître d'œuvre et un commercial, Tradunion a pour objet de répondre au marché de la maison individuelle en proposant un produit clé en main. « Nous nous sommes rassemblés pour offrir aux clients les garanties d'un produit traditionnel construit par des artisans, sans intermédiaire, et à un bon rapport qualité/prix » rappelle Philippe Dulucq, maître d'œuvre. L'intention de départ n'a pas changé. La coopérative réunit aujourd'hui 12 entreprises artisanales, un maître d'œuvre, des commerciaux et un bureau d'études, soit environ 50 emplois. Dès 1989, la première maison témoin, vitrine du savoir-faire de la coopérative, a été construite à Saint-Vincent-de-Tyrosse, puis agrandie et rénovée au fil des ans et des tendances de l'habitat. Un hall d'exposition permet de choisir les matériaux mais surtout le look de sa future maison. « Nous présentons des modèles de maisons, sachant que toutes peuvent être construites selon des plans personnalisés. En outre, nous accompagnons le client dans toutes les étapes de la construction, y compris en amont, pour la recherche du terrain jusqu'au montage budgétaire et ensuite lors de la conception et surtout de l'implantation de la maison sur le terrain. Le bureau d'études conseille sur les choix techniques. Les corps d'état interviennent en suivant selon un planning bien calé pour un meilleur avancement des travaux » raconte Philippe Dulucq. Depuis 1998, Tradunion produit en moyenne 44 maisons par an, essentiellement situées dans le département des Landes avec une part de marché dans le Pays Basque.

Orientation basse consommation

Si Tradunion construit déjà des maisons à faible consommation énergétique, la coopérative s'oriente désormais vers une clientèle plus intéressée par les maisons basse consommation. C'est l'objet de l'implantation d'une nouvelle maison témoin sur le parc Atlantisud. « Il s'agit d'un produit différent et contemporain qui valorise de nouveaux procédés. Ainsi, nous utiliserons le procédé ossature bois sur les façades orientées est/sud et le procédé traditionnel en brique sur les parties ouest/nord pour apporter un confort thermique adapté à notre territoire et à son ensoleillement. Une isolation en ouate de cellulose est prévue » souligne le maître d'œuvre. La maison témoin accueillera notamment un show-room destiné à présenter des maquettes de coupes techniques avec les diverses possibilités d'isolation et leur rentabilité, une exposition de produits du bois issus de la forêt landaise sera également présentée (lambris, clins, parquets.) « Nous avons le souci de conserver l'esprit artisanal tout en améliorant nos compétences » conclut Philippe Dulucq. « D'ailleurs les entreprises associées n'ont pas changé et perpétuent leur savoir-faire avec les enfants des premiers associés de Tradunion. »



Un bâtiment éco-responsable dans la lignée des activités de Ouatéco

Un projet pilote sur Atlantisud

La société Ouatéco s'est installée en début d'année sur la zone d'activités Atlantisud. L'unité de production de ouate de cellulose s'attaque au marché des éco-matériaux en valorisant un gisement original mais commun : le papier journal.

C'est la ouate de cellulose qu'il préfère, Thierry Tonuitti. « C'est le meilleur rapport qualité/performance/prix. Il s'agit d'un isolant ancien, connu pour ses propriétés depuis les années 30 aux USA et très courant dans les pays du Nord et en Allemagne depuis plus de 20 ans » argumente-t-il. Tradition familiale oblige, Thierry Tonuitti connaît bien le monde du bâtiment et s'intéresse aux systèmes constructifs écologiques. Les lois du Grenelle de l'environnement, les réglementations thermiques qui poussent à réaliser des bâtiments plus économes en énergie... Ouatéco est né de ces défis à relever dans les prochaines années. « Les éco-matériaux ne sont pas toujours disponibles sur des sites proches ni même en France. Nous avons voulu créer une entité avec un rayon d'action limité pour livrer nos clients, en majorité des négociants en matériaux, au plus près de chez eux. Cela fait partie de notre démarche éthique. » Quant aux qualités du produit isolant, elles ont été confirmées par des études qualitatives et de performance menées par des laboratoires spécialisés et par le centre de ressources technologiques NOBATEK. La ouate de cellulose est un produit

isolant ininflammable, résistant aux rongeurs et insectes, non toxique et qui ne perd pas ses performances au fil du temps. Elle est bien sûr en vedette dans le bâtiment implanté depuis le début d'année sur Atlantisud. Un bâtiment à ossature bois, utilisant l'isolant « maison », équipé d'une ventilation double flux mais sans système de chauffage. Un bâtiment passif comme un référentiel de l'éco-construction.

Du journal à la ouate

Depuis avril, le process industriel est opérationnel avec une ligne de fabrication importée de Finlande. Ouatéco récupère les journaux invendus auprès des imprimeurs. La matière première est déchiquetée puis écrasée. On y incorpore un adjuvant : le sel de bore, pour obtenir le produit fini qui est ensuite conditionné en sac. « C'est un procédé à sec, il n'y a aucun rejet » précise Thierry Tonuitti. Pour s'approvisionner, Ouatéco a conclu notamment un partenariat avec Emmaüs qui effectue la collecte autour de Lescaur et qui récupère en contrepartie de l'isolant. « Nous avons besoin des aides des collectivités pour la partie recyclage des matériaux. Il faut faire évoluer les mentalités et il y a du travail en ce qui concerne la collecte et le tri » souligne-t-il. Le chef d'entreprise est dans une période qu'il qualifie « d'évangélisation ». « En France, nous n'avons pas l'habitude de ce type de produit, il faut donc expliquer. C'est pour cela que nous avons créé sur site un centre de formation pour recevoir les artisans et leur apprendre les qualités du produit et sa mise en œuvre. »

Aujourd'hui, l'entreprise connaît une montée en charge avec une production de 16 tonnes par jour. La capacité de production étant de 10 000 tonnes. À terme, une seconde ligne de production pourra compléter l'usine. « Sept emplois ont été créés. Nous visons une vingtaine d'emplois d'ici quatre ans. En outre, un autre projet est en préparation. A savoir, la création d'une unité de production de panneaux en ouate de cellulose. » Un pari étayé par les nouvelles préconisations thermiques et le développement des constructions basse consommation d'énergie (BBC). Bâtiment et process se conjuguent pour développer une démarche éthique et globale de promotion de ce produit aux multiples qualités.

Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

RÉALITÉS ET PROPAGANDE

Ainsi donc, notre pays a changé de gouvernement... Après Fillon II, voici Fillon III... Seuls les plus avertis verront une légère différence mais bon, il paraît qu'il y a un changement. Nicolas SARKOZY est d'ailleurs venu à la télévision pour expliquer, sans rire, que son gouvernement poursuivait trois objectifs, marqueurs de sa politique :

- La croissance économique
- La cohésion sociale
- La sécurité

Essayons donc de regarder ce que sont les résultats objectifs sur chacun de ces domaines : (source INSEE ou ministère de l'intérieur...).

Croissance économique moyenne :

2007 à 2010 (Sarkozy)	+ 1,5 %
2002 à 2007 (Chirac)	+ 2,4 %
1997 à 2002 (Jospin)	+ 2,8 %

Cohésion sociale : on se contentera de l'évolution du chômage (chiffres officiels malgré les tripatouillages) en sachant que toutes les études montrent que jamais l'écart des revenus n'a été aussi important !

2007 à 2010 (Sarkozy)	+ 20 %
2002 à 2007 (Chirac)	- 4,5 %
1997 à 2002 (Jospin)	- 23 %

Sécurité : (violences faites aux personnes uniquement, celle qui inquiète vraiment)

2007 à 2010 (Sarkozy)	+ 12 %
2002 à 2007 (Chirac)	+ 17 %
1997 à 2002 (Jospin)	+ 12 %

Tout commentaire semble superflu...

Nicolas SARKOZY et ses thuriféraires appellent ça... « redresser la France ! »

Mais il paraît qu'aujourd'hui ce qui compte c'est de faire savoir... ou de faire croire !

Peut-être demain va-t-on glorifier Fillon III parce qu'il aura défait les réalisations de Fillon I puis II (bouclier fiscal ?).

Peut-être demain nous fera-t-on croire que ce gouvernement lutte contre les privilèges... ou contre les excès du libéralisme... ou pour la défense de l'école publique, voire même pour la pérennité de notre protection sociale.

À bon communicant, rien d'impossible !

GROUPE

Parti Communiste

« RÉFORMES », OU RÉGRESSIONS SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE ?

Après la régression sociale imposée dans sa « réforme » des retraites (et malgré l'opposition de plus de 70 % des Françaises et Français) le gouvernement poursuit l'application de son programme anti-démocratique et réactionnaire avec sa « réforme » des collectivités territoriales. Le but non avoué est de recentraliser les lieux de décision en les éloignant du citoyen et de réduire l'autonomie des collectivités ; ainsi il sera facile de mettre en difficulté les services publics locaux en les fragilisant financièrement et en ouvrant les secteurs les plus intéressants au privé, comme le demandent le MEDEF et les grandes sociétés.

La première étape de cette stratégie est bien avancée : le transfert des dépenses sociales (RSA, APA, RCH) nationales de solidarité aux départements a mis ceux-ci en difficulté (205 millions d'euros que l'État doit à notre département, c'est-à-dire à nous les Landais ; plusieurs milliards à l'ensemble des départements) et les a conduits, dans leur totalité (toutes tendances politiques confondues !) à adopter une résolution dénonçant « la situation financière très grave des départements ».

Certains avancent que l'endettement public record (essentiellement de l'État) ne permet pas d'autres alternatives. Pourtant les sociétés du CAC 40 viennent d'annoncer 84 milliards d'euros de bénéfices nets, les 4 principales banques françaises 8 milliards ; ajoutez les cadeaux de la suppression de la taxe professionnelle, le bouclier fiscal et diverses niches fiscales et vous franchissez le cap des 100 milliards... Il y a là un potentiel record de recettes fiscales qui pourraient alimenter les budgets publics, les services publics, réduire les déficits, activer la solidarité afin d'interrompre l'accroissement des inégalités sociales relevées par l'INSEE, le secours populaire, le Secours catholique... Il est dramatique et scandaleux de constater que dans un pays riche comme le nôtre la pauvreté, la misère gagnent du terrain et accablent des millions de nos concitoyens.

La phase suivante de la réforme territoriale gouvernementale vise la démocratie locale, le lien de proximité entre l'Élu et le citoyen. La création d'un conseiller territorial (siégeant au Conseil général et au Conseil régional) a pour but de recentrer les lieux de décisions, de confier le pouvoir à des politiciens spécialisés éloignés du terrain et des citoyens ; et à terme d'affaiblir les départements puis les communes.

Halte à cette recentralisation réactionnaire, à cet autoritarisme inquiétant, à cet affaiblissement de notre démocratie ! Nous avons besoin d'un changement radical de politique s'appuyant sur nos fondamentaux républicains et humanistes : liberté, égalité, fraternité.

GROUPE

UMP Nouveau Centre

POUR SUIVRE LES RÉFORMES STRUCTURELLES

Gouvernement FILLON 3 : une équipe resserrée et résolue pour poursuivre les réformes.

En reconduisant François FILLON dans ses fonctions de Premier Ministre, Le Président Nicolas SARKOZY s'est très clairement inscrit dans la volonté de poursuivre les réformes structurelles, engagées dès son élection, dont la France a tant besoin.

Les derniers 18 mois du quinquennat seront résolument tournés vers le renforcement de la croissance, de la cohésion sociale, de la sécurité et de la gouvernance mondiale.

- Le renforcement de la croissance au service de l'emploi reposera sur une grande réforme fiscale indispensable qui aura pour but d'assurer plus de justice et d'efficacité économique.

- Après l'adoption par le Parlement de la Réforme des Retraites, le Gouvernement, toujours dans le souci de renforcer la cohésion sociale se lancera dans une vaste réforme de la dépendance ainsi que dans une réflexion sur le financement de la sécurité sociale sans oublier le déploiement ambitieux de mesures pour une véritable politique de la ville.

- Le renforcement de la politique de sécurité grâce à une amplification de l'effort de modernisation de l'Institution judiciaire qui permettra d'assurer l'application des peines prononcées par les Tribunaux.

- Enfin, la Présidence française du G20 donnera à la France la responsabilité de proposer une profonde réforme du système monétaire international afin de créer les conditions efficaces de lutte contre tout débordement des marchés financiers comme nous l'avons vécu précédemment.

Cette dernière étape du quinquennat que François FILLON veut organiser autour de ces 4 priorités constitue une véritable feuille de route indispensable pour que la France continue sa modernisation et renforce sa place de grande nation dans le cadre d'une société apaisée.

Le défi de la préservation des cours d'eau



Valoriser et gérer les cours d'eau landais dans une démarche environnementaliste : c'est la mission des cinq agents du Service d'Animation pour la Gestion de l'Espace Rivière du Conseil général.

« Longtemps les travaux sur les cours d'eau ont consisté à faire des aménagements hydrauliques. Désormais, nous sommes davantage dans une politique d'accompagnement du fonctionnement naturel des cours d'eau et de la vie des rives ». Aurélie Darthos est responsable du Service d'Animation pour la Gestion de l'Espace Rivière (SAGER), au sein de la Direction de l'Environnement du Conseil général. Un service dont l'activité concerne les 4 500 km de cours d'eau landais. Son équipe de cinq agents a pour mission l'accompagnement des collectivités pour une structuration à l'échelle des bassins versants. « L'action du Conseil général est née d'un constat : dans les années 60 et 70 dominaient les actions de curage et de recalibrage qui visaient à rendre les cours d'eau rectilignes et ainsi accélérer l'évacuation de l'eau ».

Sur proposition de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, partenaire financier et technique majeur, le Département a choisi en 1999 de se doter d'une Cellule d'Assistance Technique pour l'Entretien des Rivières (CATER). Son rôle : accompagner les collectivités pour la gestion raisonnée des cours d'eau, en lien avec les partenaires institutionnels. « L'objectif était aussi que les communes se regroupent en créant des syndicats capables d'intervenir sur le cours d'eau à l'échelle la plus cohérente : le bassin versant ; le Département assurant l'amorce des projets et l'émergence de structures

locales tout en mettant en œuvre l'accompagnement technique, juridique et financier, mais sans intervention directe ». En somme, laisser les acteurs de terrain que sont les collectivités développer leurs propres programmes, tout en animant la mise en réseau entre les différents syndicats.

Depuis 2007, c'est désormais une réelle animation territoriale qui s'est mise en place. Le SAGER intervient d'une part avec les collectivités constituées : Communautés de Communes, Syndicats intercommunaux, Syndicats mixtes et Bassins Versants. « Nous les amenons à intervenir à l'échelle la plus cohérente et à partager les objectifs de gestion issus des politiques du Département, de la Région, de l'Etat ; nous intervenons principalement en participant à leurs assemblées, aux réunions de chantier, et en accompagnement des techniciens rivière ». Sur le reste du territoire le SAGER propose des diagnostics, des objectifs de gestion « nous accompagnons les communes pour qu'elles se regroupent en syndicats de rivière », précise Aurélie Darthos. Avec toujours un objectif à la fois de protection de milieux mais aussi de gestion quantitative, nécessaire à l'équilibre entre besoins et ressources, de reconquête de la qualité de l'eau tout en favorisant le partage raisonné des usages. « Après des années de curage, de recalibrage, où les gestionnaires ont fait beaucoup de génie civil, avec des techniques coûteuses, qui ont valu à

certains syndicats des endettements importants, on s'oriente aujourd'hui vers des techniques plus douces, comme les techniques végétales et des interventions plus ciblées, moins systématiques et tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau. La gestion des milieux est désormais l'axe central de la politique départementale. » Gestion qui passe aussi par une mission de suivi de la qualité de l'eau à travers 22 points de contrôle dont le service a la charge. « Des prélèvements d'eau, de plantes et de sédiments ainsi que des mesures physico-chimiques et de débits y sont effectués tous les deux mois, ainsi que des mesures biologiques qui permettent de connaître la qualité du cours d'eau en terme d'habitat ». Et un constat : « Les cours d'eau du plateau landais sont assez préservés, alors que ceux du sud Adour, sont plus altérés. C'est lié à des occupations du territoire différentes ».

Autre volet d'action du service : l'amélioration des pratiques de désherbage et d'utilisation de produits phytosanitaires des collectivités à travers des animations et formations : « 193 communes landaises ont déjà envoyé au moins un employé communal en formation. » Prochaine cible du programme : les particuliers, dont les gestes au quotidien ont aussi des conséquences sur l'état de la ressource en eau.



Pour Lisa, l'hébergement n'est qu'une étape d'un projet plus global de réinsertion

Un toit et beaucoup plus

Une remise d'accès au droit, un accompagnement médico-social, une écoute, de l'espoir et aussi un projet professionnel. Le rôle d'accueil et d'orientation de l'association Landes Insertion Solidarité (LISA) se déploie désormais sur l'ensemble du département.

Au regard du logement, la précarité se renforce en France, comme dans le département. L'association LISA, implantée à Saint-Pierre-du-Mont, redonne un toit et souvent apporte beaucoup plus. Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) de l'agglomération montoise est une porte d'entrée. Il a pour fonction de centraliser les demandes d'hébergement et de les analyser pour orienter au mieux les personnes en difficulté. Cette mission, assurée par Landes Insertion Solidarité Accueil dont le cœur de métier est l'insertion par le logement, prend une nouvelle dimension. Depuis novembre, le SAO est devenu Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Une lettre qui change tout, puisque l'association est désormais un opérateur unique qui centralise les informations sur les capacités d'hébergement dans le département. En quelque sorte, un observatoire de l'hébergement d'urgence et de l'insertion. « Nous prenons une envergure départementale et nous allons développer une vision d'ensemble sur les disponibilités du territoire et sur les besoins qui se font jour. Déjà, on

sait que sur le littoral, des situations sont repérées comme étant difficiles » expose Nathalie Fritz, directrice de LISA. Elle tire un constat aggravé des problématiques d'hébergement car ils sont de plus en plus nombreux à frapper à la porte de l'association. Chaque soir, ce sont environ 200 personnes qui sont logées dans les différentes structures gérées par l'association.

De nouvelles franges de la population en difficulté

« Aujourd'hui, les besoins touchent particulièrement les déboutés du droit d'asile, les familles victimes de violence ainsi que les jeunes de moins de 25 ans et une frange croissante d'une population vieillissante. Les situations sont de plus en plus tendues et dépassent la question du logement pour toucher évidemment à la santé et à l'emploi. En matière d'urgence notamment, nous renforçons nos moyens humains et nos partenariats avec d'autres associations qui travaillent sur les mêmes champs » explique-t-elle. Au quotidien, les 25 salariés de l'équipe pluridisciplinaire (assistantes sociales, éducateurs spécialisés...) s'investissent pour dénouer les situations les plus compliquées et trouver des réponses adaptées sur l'ensemble des structures d'hébergement de l'agglomération montoise gérées par LISA. Des structures qui relèvent toutes de dispositifs spécifiques essentiellement mis en place par l'État. Ainsi, on peut citer le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) qui propose 21 places pour les hommes et 4 places pour les femmes, le CHRS Appartements d'une capacité de 20 places, 30 places en hébergement d'urgence via les appartements ALT (aide au logement temporaire) et encore le dispositif Prévention Insertion Logement pour le maintien ou l'accès de personnes dans le parc social public ou privé.

Surtout, l'association dispose de nouveaux locaux depuis avril dernier. La Maison Relais offre 18 appartements dont 8 places de stabilisation dans un immeuble fonctionnel. Dans les trois bâtiments fondés par l'association, un accompagnement global (social, administratif, médical...) s'inscrit dans les faits. « Dans toute démarche d'intégration, un projet est mis en place pour un retour progressif à la vie quotidienne » indique Nathalie Fritz. Une logique confirmée par Philippe Armengaud, président de Landes Insertion Solidarité Accueil, « l'hébergement n'est pas une fin en soi, mais un support essentiel en vue de la réinsertion ».

Basket Landes, des « filles de caractère »



Marion Laborde, néo-tricolore

Sa première sortie chez les « grandes » lui est tombée dessus cet été. Quelques semaines plus tard, Marion Laborde débarquait en République Tchèque pour disputer les Mondiaux féminins de Basket. Sélectionnée en équipe de France pour ses qualités de shooteuse, la Landaise a effectué cet automne une première en bleue dont elle n'a pas à rougir : meilleure marqueuse contre la Corée, lors des 8^e de finale, l'ailière de Basket Landes a terminé, avec son équipe, 6^e du Championnat du Monde. La jeune femme de 24 ans se souvient d'une expérience unique : « C'était un excellent apprentissage sur le plan sportif. Jouer contre des grandes nations,

notamment les États-Unis, m'a permis de durcir mon jeu. Cette campagne en équipe de France me servira à coup sûr pour le championnat », décrit-elle. Dominique Lafargue, président de son club, sent lui aussi une Marion plus forte : « cette épopée en bleu l'a incontestablement renforcé dans son basket et c'est un apport essentiel pour nous qui avons des ambitions cette saison ». De sa première sélection chez les Bleues, l'ailière a apprécié aussi des « personnalités et des filles extraordinaires, notamment les plus anciennes, qui nous ont parfaitement intégrées dans l'équipe et avec qui nous avons tissé des liens très forts ». Pas le genre à prendre la grosse tête, la Dacquoise a pourtant vu, depuis son retour, son fan club grossir. Ce qui plaît à ses supporters : sa gentillesse et son humilité. Des qualités que vantent également son staff et ses coéquipières.

Née le 9 décembre 1986 à Dax
1 m 78
Poste 3 (ailière) – N° 12
Club : Basket Landes

Anaïs Le Gluher prépare sa reconversion

En marge de sa carrière de basketteuse, Anaïs Le Gluher ne délaisse pas pour autant sa formation professionnelle. La capitaine de Basket Landes suit actuellement des études d'aide médico-psychologique à Bordeaux, en vue de devenir éducatrice spécialisée. Elle effectue en parallèle, jusqu'en février 2011, un stage au Service Sports Intégration et Développement du Conseil général des Landes, qui promet, via le sport, l'intégration des personnes en situation de handicap. Un emploi du temps chargé pour Anaïs Le Gluher, qui souhaiterait travailler avec des enfants autistes.

Retrouvez l'interview d'Anaïs Le Gluher sur www.xltv-landes.org



« Finir entre 6 et 8 »

Pour leur 3^e saison en Ligue Féminine de Basket, le club de Basket Landes a de légitimes ambitions. « Nous avons fait 12^e la première saison, 9^e l'an dernier, nous espérons donc faire encore mieux cette saison, avec une petite idée derrière la tête, sachant que les places au-dessous sont qualificatives pour la coupe d'Europe. », note Dominique Lafargue, président du club. Ce n'est pas Marion Laborde qui dira le contraire. « D'un point de vue collectif, faire mieux que la saison passée, être au moins entre la 6^e et la 8^e place. La suite de la saison nous permettra de définir nos objectifs, il reste encore beaucoup de matchs. On va tout faire cette année pour accrocher quelque chose ».

La flamme de l'Armagnac illumine Ognoas

Au domaine départemental d'Ognoas, à Arthez d'Armagnac, la magie de la flamme a opéré sur un millésime 2010 qui s'annonce prometteur.

Le plus vieil alambic de Gascogne distille depuis 700 ans

Des chocolats XL pour Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le chocolat XL40 sera commercialisé en fin d'année. Alliance d'un chocolat mi-amer et d'un Armagnac XO 10 ans, la recette a été conçue et réalisée par l'Union des Artisans Pâtisseries, Chocolatiers, Confiseurs, Glaciers, Traiteurs des Landes. Un coffret de 140 g de chocolats XL40 sera mis en vente au prix de 18 euros et 35 euros pour 280 g dans l'ensemble des points de vente adhérents à l'Union des Artisans.

© Studio Ernest



Gagnez une boîte de chocolats XL40 en répondant à cette question :

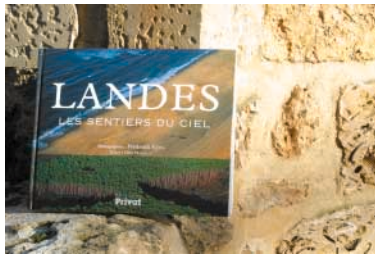
En quelle année l'Alambic d'Ognoas a-t-il été inscrit à l'inventaire des monuments historiques ?

Merci de retourner votre réponse à landes.magazine@cg40.fr 10 gagnants seront tirés au sort.

Voilà plus de sept siècles que l'alambic distille ici les plus grandes eaux de vie fines de l'Armagnac. Le domaine départemental d'Ognoas était en ébullition durant un mois autour de la traditionnelle distillation, recette artisanale, savoir-faire d'antan, que les hommes s'attachent à perpétuer. « La distillation est un temps fort dans la vie de l'Armagnac », commente Patrick Arnaud, responsable du domaine. « Elle se pratique durant un mois, 7 jours sur 7 et 24h/24, selon un procédé qui nous est cher, qu'on appelle à gin continu, typique de la distillation armagnacaise ». Le vin blanc est distillé dans le plus vieil Alambic de Gascogne, en cuivre pur, qui a pour coutume de s'allumer en novembre, après la récolte. « Nous avons la chance à Ognoas de posséder le plus ancien Alambic de l'Armagnac, datant de 1804 et inscrit à l'Inventaire des monuments historiques, dont la transformation des vins en alcool va donner aux eaux de vie une typicité tout à fait particulière, qui, par la noblesse du vieillissement, termineront leur carrière dans 50 ou 70 ans, au cœur des plus grands millésimes armagnacais ». Chaque année, cet alambic chauffe au bois en moyenne 800 hectolitres de vin qui, une fois distillés, vieilliront 10 ans au moins, 70 ans au plus dans les barriques en chêne du domaine.

2010, année exceptionnelle

Le domaine d'Ognoas, va connaître en 2010 la plus grosse distillation jamais enregistrée. D'un point de vue quantitatif d'abord : 520 hectolitres sont attendus dans les fûts, grâce à une météo estivale propice. Une année de prestige aussi pour la qualité de ses eaux de vie. « Nous avons eu la chance de vivre en 2010, sur nos fameux sables fauves, un cycle végétal très intéressant pour la vigne, avec des maturités exceptionnelles sur l'ensemble de nos cépages, le Baco 22A, la Folle blanche, l'Ugni blanc et le Colombar. Donc une année généreuse, avec des eaux de vie très aromatiques et très fruités. On signera presque tous les ans pour avoir une si belle année », s'enthousiasme le maître de chais. Dès sa distillation, l'armagnac est mis en vieillissement dans les fûts de chênes où il va se transformer et se façonner. Les arômes de vanille, de pruneaux et de fruits secs prennent de l'ampleur, tandis que le degré d'alcool baisse par évaporation. Une mystérieuse alchimie si joliment nommée la « part des anges ».



LANDES – LES SENTIERS DU CIEL

Photographies : Frederic VEZIA
Textes : Léon MAZELLA,
Préface de Henri Emmanuelli
Éditions Privat

Après la tempête qui ravagea les Landes en janvier 2009, cet album nous permet d'admirer, par ses prises de vues inédites entre ciel et terre, un paysage comme on ne l'avait encore jamais vu.

Témoignage photographique qui constitue une mémoire visuelle pour tous les amoureux du pays landais.

PRIX : 30 EUROS



HUCHET

Photographies : Martine Chenais
Préambule : Isabelle Disquay
Promenade botanique : François Faure
Édition acdp

Sur près de huit kilomètres, du lac de Léon aux vagues atlantiques, le Courant d'Huchet se glisse dans l'ombre de la forêt-galerie, longe la grande dune, puise ses forces dans un paysage de steppe, de marais, de pins rampants... Et sur la plage de Moliets, après ce long voyage de silence, de chuintement, de murmure, l'océan l'engloutit. Complété par la « Promenade botanique » du conservateur de la réserve naturelle du courant d'Huchet, cet ouvrage est une déambulation photographique, un regard artistique posé sur le courant. HUCHET constitue un témoignage, un argument supplémentaire au respect de ce lieu exceptionnel, à sa préservation, à sa sauvegarde pour le futur.

PRIX : 55 EUROS



LES LANDES – UNE FORÊT DEVASTÉE

Photographies de Jean Hincker
Préface de Henri Emmanuelli
Éditions Le Bord de l'Eau

« C'est encore en contemplatif que j'ai voulu traduire ce drame végétal. J'ai essayé de montrer une certaine grâce dans la désolation. J'ai écarté la main de l'homme : pas d'interventions humaines, seulement les dégâts provoqués par Klaus. J'y ai vu des vestiges et des ruines me rappelant plus les vieilles pierres de bâtiments anciens que des débris. Ces images témoignent de la beauté de ces décombres. Comme un remède à la disparition, à l'absence de mon environnement proche. La pierre reste, pas le végétal. Il ne subsistera rien, à part les images, de ce pillage climatique. Il nous faut donc en sauvegarder les traces. La méthode peut varier selon la perception de chacun. moi, j'ai décidé d'en garder l'esprit d'une certaine élégance. à l'instar de l'artiste qui ne voit qu'une étrange splendeur au milieu du saccage qui l'entoure. » Jean Hincker.

PRIX : 30 EUROS



L'ATLANTIQUE EN 54 JOURS

Auteurs : Stéphanie Geyer-Barneix,
 Alexandra Lux et Flora Manciet
Éditions Passiflore

Le 5 juillet 2009, trois championnes de sauvetage sportif se sont élancées en relais, sur une planche au ras de l'eau, pour traverser l'Atlantique Nord de l'île de Cape Breton au Canada à Capbreton en France, dans les Landes. Stéphanie Geyer-Barneix, Alexandra Lux et Flora Manciet ont ramé, à la seule force de leurs bras, 21 heures sur 24 pendant 54 jours. Un voilier, « passagers du vent » et ses cinq membres d'équipage ont assuré leur sécurité. Cet ouvrage retrace leur exploit au travers d'extraits du dialogue qui s'est instauré entre les

rameuses, les cinq témoins de leur défi et leurs supporters. De nombreuses photos viennent illustrer ces échanges forts en émotion.

PRIX : 15 EUROS



ET AUSSI... LE DOCUMENTAIRE

Lucie Robin, jeune réalisatrice landaise a participé à ce défi. Elle a filmé la traversée depuis le voilier accompagnateur. Son documentaire, « l'Odysée d'un rêve », produit par l'Association Cap Odyssee, est disponible en dvd.



ENTRE DEUX

Roman - Robert Louison
Pierregord Édition

Le cadavre d'un immigré clandestin est rejeté sur la côte atlantique de l'Andalousie, non loin du Parc Naturel de Doñana. La Garde Civile, chargée de l'enquête, découvrira qu'il ne s'agit pas de la banale noyade d'un pauvre bougre essayant de fuir la misère. Dans l'autre Sud-Ouest, en France cette fois, un ancien commissaire un peu bougon tentera de comprendre, à la demande de son neveu et de l'amie de celui-ci, pourquoi un professeur de la fac de Pau des plus normaux a soudainement disparu sans laisser la moindre trace. Comment ces deux histoires où se croisent terrorisme, écologie et défense du patrimoine pourront-elle se rejoindre ? C'est le suspense auquel le lecteur est soumis. Robert Louison, professeur agrégé d'espagnol, est né à Paris. Après avoir vécu à Madrid et visité plusieurs pays d'Amérique latine, il s'installe dans le sud des Landes où il enseigne. Il est l'auteur-compositeur d'une comédie musicale et quand il n'écrit pas, il occupe ses loisirs à diriger une chaîne de télévision locale. « Entre-deux » est son premier roman.

PRIX : 20 EUROS

● 7 DÉCEMBRE

DAX**Romances sans paroles**

Entre musique et poésie. Des textes de Paul Verlaine et Charles Peguy se mêlent à l'ensemble vocal de la maîtrise de Radio France dirigé par Marie-Noëlle Maerten. Une création originale du compositeur Julien Jourbet.

Réservations à la Régie des Fêtes de Dax au 05 58 909 909



Kolok © Enrico Auxillia

● 18 DÉCEMBRE

DAX**Kolok**

Dans un immeuble tranquille, l'arrivée d'un nouveau voisin, étranger de surcroît, inquiète. Milo et Olivia - acteurs, équilibristes, jongleurs, danseurs et acrobates - qui nous ont émerveillés l'an dernier dans Klinke, nous reviennent avec cette fable comico-poétique pour nous « parler » de la peur de l'Autre au travers de l'histoire de colocataires.

Tous publics à partir de 5 ans.

Réservations à la Régie des Fêtes de Dax, 15 jours avant le spectacle, au 05 58 909 909



Padam © Bernard Mugica

● 19 DÉCEMBRE

LABRIT**Une journée en chansons**

L'association Musicalarue a concocté un programme éclectique pour ce dimanche musical. De 11 h à 19 h, se succéderont pour notre plus grand plaisir :

Nicolas Jules, qui nous entraîne dans son univers drôle et poétique ; **Padam** : des chansons aux épics d'Orient portées par la voix éraillée de Nader, auteur et chanteur ;

Bruno Ruiz, chanteur de la chanson poétique ; **les Frères Brothers** avec « J'suis bien », leur nouveau spectacle orienté cabaret. Et **Jean Mouchès**, des chansons d'amour, images de la vie et du temps qui passe.

Réservations auprès de Musicalarue au 05 58 08 15 04



© Chantal Depagne/Palazon 09

● 7 JANVIER

MONT-DE-MARSAN**Nuit blanche chez Francis**

Quatre comédiens-chanteurs-musiciens nous invitent dans l'univers de Francis Blanche. Alternant chansons, saynètes, poèmes et calembours, ils nous font découvrir, derrière le masque du grand fantaisiste, des profondeurs, douleurs et richesses insoupçonnées.

Réservations à la Boutique Culture au 05 58 76 18 74

● 20 JANVIER

AIRE-SUR-L'ADOUR**Musique Klezmer****(Meshouge)**

Sur une idée du violoniste Stéphane Rougier, les musiciens solistes de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine et leurs invités vous convient à découvrir, sur le thème de la folie douce (Meshouge signifie fou en Yiddish), la musique Klezmer. Autour de chants traditionnels ou de compositions originales, la musique Klezmer permet aux musiciens d'exprimer toute une gamme d'émotions : de la joie au désespoir, de la piété à la révolte et du recueillement à l'ivresse, sans oublier l'amour et l'humour !

Renseignements auprès de l'Office de tourisme au 05 58 71 64 70



Félicien le magicien
© Christophe Raynaud de Laage

● 22 JANVIER

SAUBRIGUES

Félicien le magicien

Félicien le magicien n'est pas comme les autres. Imperturbable personnage lunaire, étriqué dans son costume à carreaux, il cumule les maladrances et nous surprend, à tout instant. Son art n'en est que plus époustouflant...

Réservations auprès de la Scène aux champs au 05 58 77 99 13



Le mec de la tombe d'à côté



La demoiselle à la licorne

● 3 FÉVRIER À DAX ET 4 FÉVRIER À MONT-DE-MARSAN

Le mec de la tombe d'à côté

Ils sont voisins de cimetière. Elle vient régulièrement se recueillir sur la tombe de son mari, victime d'un accident de vélo. Il vient fleurir la tombe de sa mère, emportée par un cancer. Elle est bibliothécaire, pense culture et mange bio ; il est agriculteur, élève des vaches et n'imagine pas qu'on puisse lire « de son plein gré ». L'apparence du mec de la tombe d'à côté agace la jeune femme autant que la tombe avec sa stèle tape-à-l'œil. Rien, a priori, ne rapproche ces deux-là, et pourtant de cette rencontre va naître une vraie histoire d'amour...

Réservations à la Régie des Fêtes de Dax au 05 58 909 909 et à la Boutique Culture de Mont-de-Marsan au 05 58 76 18 74

● 5 FÉVRIER

YCHOUX

Éric Toulis

Avec ce nouveau spectacle, Eric Toulis nous embarque dans un monde drôle et poétique, tendre ou féroce mais toujours plein d'humour. Il développe une palette scénique impressionnante : chansons, sketches, monologue, parodies... À ses côtés, Brahim Haïouani est bien plus que contrebassiste : personnage discret et cocasse, il tient un rôle à part entière dans cette farce burlesque. *Tous publics.*

Réservations auprès du CRABB au 05 58 78 82 82

● 5 FÉVRIER

MIMIZAN

La demoiselle à la licorne

Inspiré de la célèbre tenture « La Dame à la Licorne » conservée au musée de Cluny à Paris, ce spectacle illustre le thème des cinq sens mais se veut aussi un détour poétique par le Moyen-Age, ses légendes et ses mythes. La dame à la licorne, c'est Angèle, une demoiselle qui, avec son lion Antoine, cherche à attraper une licorne ; mais ce n'est pas aussi facile qu'on le croit ! *Un spectacle pour enfants, en deux versions : 1 à 3 ans et 3 à 6 ans.*

Renseignements et réservations au Théâtre Le Parnasse au 05 58 70 93 33

● 8 FÉVRIER

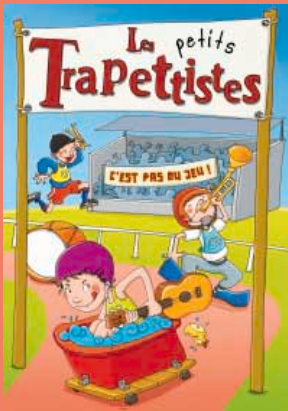
DAX

Le tour du monde en 80 voix

Bruiteur, chanteur, musicien, conteur, Khalid K nous promène autour du monde, dans un univers sonore et visuel singulier. Seul - avec sa voix, trois boîtiers enregistreurs et quelques accessoires -, il construit, son après son, des paysages sonores d'ici et d'ailleurs et incarne toutes sortes d'animaux et de personnages hauts en couleurs.

Réservations à la Régie des Fêtes de Dax, quinze jours avant le spectacle, au 05 58 909 909

Plus d'infos sur www.landes.org



● **15 DÉCEMBRE**

CASINO DE CAPBRETON

« C'est pas du jeu »,
par les Petits trapettistes

Le sport revisité en chansons et en sketches par trois musiciens comédiens poètes sportifs. Une approche amusante et toujours pertinente de questions aussi fondamentales que : à quoi peut bien penser Laure Manaudou dans sa piscine ? Les sportifs sont-ils des hommes-sandwichs ? Ça sert à quoi le sport à l'école ? Un spectacle au sprint... En collaboration avec Landes Musiques Amplifiées (LMA) et l'Office municipal des sports de Capbreton.

Spectacle jeune public à partir de 6 ans.

Plein tarif : 8 euros

Tarif réduit : 5 euros

Réservations au 05 58 72 70 79

● **24 DÉCEMBRE**

AUBERGE LANDAISE DE MONT-DE-MARSAN

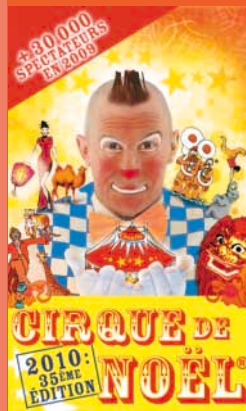
« Noël Sans Solitude »

Pour cette nouvelle édition, l'objectif reste toujours le même : offrir un réveillon de Noël convivial et festif à tous ceux et toutes celles qui sont seuls ce soir-là. C'est pour aider ces publics que le CaféMusic, épaulé par une équipe de bénévoles dynamiques, organise une soirée où « solidarité », « partage » et « fête » sont les maître-mots. Plaçant les participants au cœur de l'organisation de la soirée, « Noël sans solitude » leur permet de sortir d'une logique d'assistantat et de retrouver dignité et fierté. Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus ! N'hésitez pas à rejoindre les 300 convives de cette soirée... la porte reste ouverte jusqu'au dernier moment !

Entrée libre

Renseignements au 05 58 85 92 92

www.lecafemusic.com



● **DU 26 AU 28 DÉCEMBRE**

PARKING SIETAM À DAX

Cirque de Noël

Entièrement nouveau, le spectacle 2010 prendra des accents chinois : pour la première fois en France, les huit artistes de la troupe NAN LEE présenteront cinq numéros hors du commun. Également inédits en Europe, nos amis russes, les KAPITANSKI, vous étonneront avec leurs chiens comiques et leurs transformismes. Vous vous enthousiasmerez pour les quatre tigres dont un blanc et un rarissime tigre TABBY du dresseur français Mario MASSON, puis pour BETTY, son éléphant d'Afrique. Le tout ponctué par les facéties du fameux clown DARY, et accompagné par l'orchestre de Gérard LUC. *Et, comme chaque année, le tarif est à la mesure de ce formidable spectacle : exceptionnel !*

Renseignements : office de tourisme de Dax au 05 58 56 86 86

Vos rendez-vous au Pôle culturel du Marsan.

Renseignements et réservations au 05 58 03 72 10

Musique et danse...



● **13 JANVIER À 20 H 30**

Animal attraction
Compagnie Gilles Baron
Association Origami

Quand le corps de l'artiste est usé, si longtemps contraint, presque métamorphosé par le travail en créature hybride, comment le faire vivre ? Sont-ils devenus des animaux dressés, des attractions de foire répondant aux stimuli de leurs vies quotidiennes ? Un clown, un être hybride, une équilibriste au corps d'or et un jongleur lanceur de couteaux tentent de cohabiter. La compagnie « Gilles Baron-Association Origami » était accueillie en résidence artistique au Pôle culturel du 8 au 26 novembre 2010 pour la création de ce spectacle.

Pour en savoir plus sur la compagnie Gilles Baron - Association Origami : www.gillesbaron.com

● **5 FÉVRIER - SOUSTONS SALLE ROGER HANIN À 20 H 30**

Les « Percu T »

Ils sont quatre : un petit, un grand, un gros, un vieux. Quatre personnalités. Quatre percutés. Une rencontre explosive pour le plaisir des spectateurs. De la joie, de la bonne humeur, du rythme, de la musique : un voyage original, décalé et débridé dans le monde de la percussion.

Renseignements et réservations auprès de l'office du tourisme au 05 58 41 52 62

À voir et écouter...

● **21 JANVIER À 15 H**

« Lectures à voix haute »

Le spectacle « Lectures à voix haute » est une création réalisée par les retraités de l'Atelier d'histoires. Créé en 1986 avec l'envie de lire et de raconter des histoires aux enfants, l'atelier d'histoire compte aujourd'hui une quarantaine de retraités répartis sur l'ensemble du département. Il est proposé une visite animée et commentée de l'exposition avec tapis de lectures, kamishibai (théâtre d'images japonais), robe à histoires, boîtes de jeux...

Renseignements : Service Animation du Conseil général des Landes au 05 58 05 40 89

● **27 ET 28 JANVIER**

Aladin - Conte musical
Sur une musique originale de Pierre Charvet

Il était une fois, dans un lointain pays, une veuve qui avait un fils du nom d'Aladin... Violon, violoncelle, piano, récit, petites percussions et sons électroniques nous content le parcours initiatique d'Aladin, aventure palpitante qui va le mener à la maîtrise de la connaissance.



INJUSTE	PLAISIR SOLITAIRE	CADRE DES CHAMEAUX PLAÇAS	VIGNETTES UNIR DE NOUVEAU	DADAIS FEUILLETON TÉLÉVISÉ	SITE AUX FALAISES
SANS PEINE FORMER UN GROUPE					
DONNER DU BRILLANT	MANQUE SALUBRE				ELLE OCCUPE BÉBÉ
LE RADIUM POULET À L'ITALIENNE		MIT EN QUARANTAINE SÉVÈRES		ICI CROISÉ PARTIE MOLLE	
POINT RÉGULIER RETIRES					MOUILLE LES COLS
			REINE MORTE NÉCRO-POLE		
PROPORTIONNER	IL TIRAIT À LA LIGNE EN RIEN IGNORÉ			DIT À UN AMI D'UN SEUL TENANT	
			ÊTRE EN RÉSERVE		
FORT DÉGARNIS			HÉROS MYTHIQUE		



SALADE TIÈDE DE RAIE AU RIZ SAUVAGE, PAMPLEMOUSSE, CHAMPIGNONS

Pour 4 personnes

Préparation : 25 mn

Cuisson : 15 mn

Difficulté : facile

Coût : élevé

Ingrédients :

- 1 pamplemousse rose
- 200 g de champignons de Paris
- 1 petit bulbe de fenouil

Vinaigrette :

- 3 c. à s. d'huile d'olive
- 5 brins de ciboulette
- 1 c. à s. de vinaigre de vin
- sel et poivre

Coupez l'extrémité des pieds des champignons, puis coupez-les en 2. Faites cuire le riz sauvage dans de l'eau salée, pendant 15 minutes. Égouttez-le et passez-le sous l'eau froide. Épluchez le pamplemousse et coupez-le en quartiers. Rincez le bulbe de fenouil et coupez-le en lamelles. Préparez la vinaigrette avec la ciboulette ciselée. Dans un saladier, mélangez tous les ingrédients de la salade. Salez et poivrez. Faites cuire la raie dans l'eau bouillante parfumée d'une feuille de laurier, 10 à 12 minutes. Égouttez le poisson et émiettez la chair sur la salade. Servez aussitôt.

© Véronique Foucault Conseil Ofimer

	3		8	5		4		1
8	1			2	3			5
7						3	9	
					9	1		4
				4		2		6
4	5	1		3				
1			3	6	4			
	7		5		1			
5	4	3				6		

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

CONSEIL : Pour débiter, recherchez les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).

S O L U T I O N S

● MOTS FLÊCHÉS

B	E	E	T	L	E	R	E	
T	R	I	T	E	M	O	T	
D	E	R	R	E	R	E	R	
I	M	E	R	E	M	O	T	
A	S	S	E	M	B	L	E	
L	U	S	T	R	E	R	E	
S	B	I	R	E	S	O	L	
A	N	O	R	M	A	L		
O	T	E	S	I	N	E	S	
D	O	S	E	R	U	T	E	
N	U	S						

● SUDOKU

9	4	3	2	7	8	6	1	5
6	1	5	9	1	8	4	3	2
1	9	8	3	6	4	5	7	2
4	5	1	6	3	2	9	8	7
9	8	7	1	4	5	2	3	6
3	6	2	7	8	9	1	5	4
7	2	5	4	1	6	3	9	8
8	1	4	9	2	3	7	6	5
6	3	9	8	5	7	4	2	1

ARCHIVES
Départementales
DES LANDES

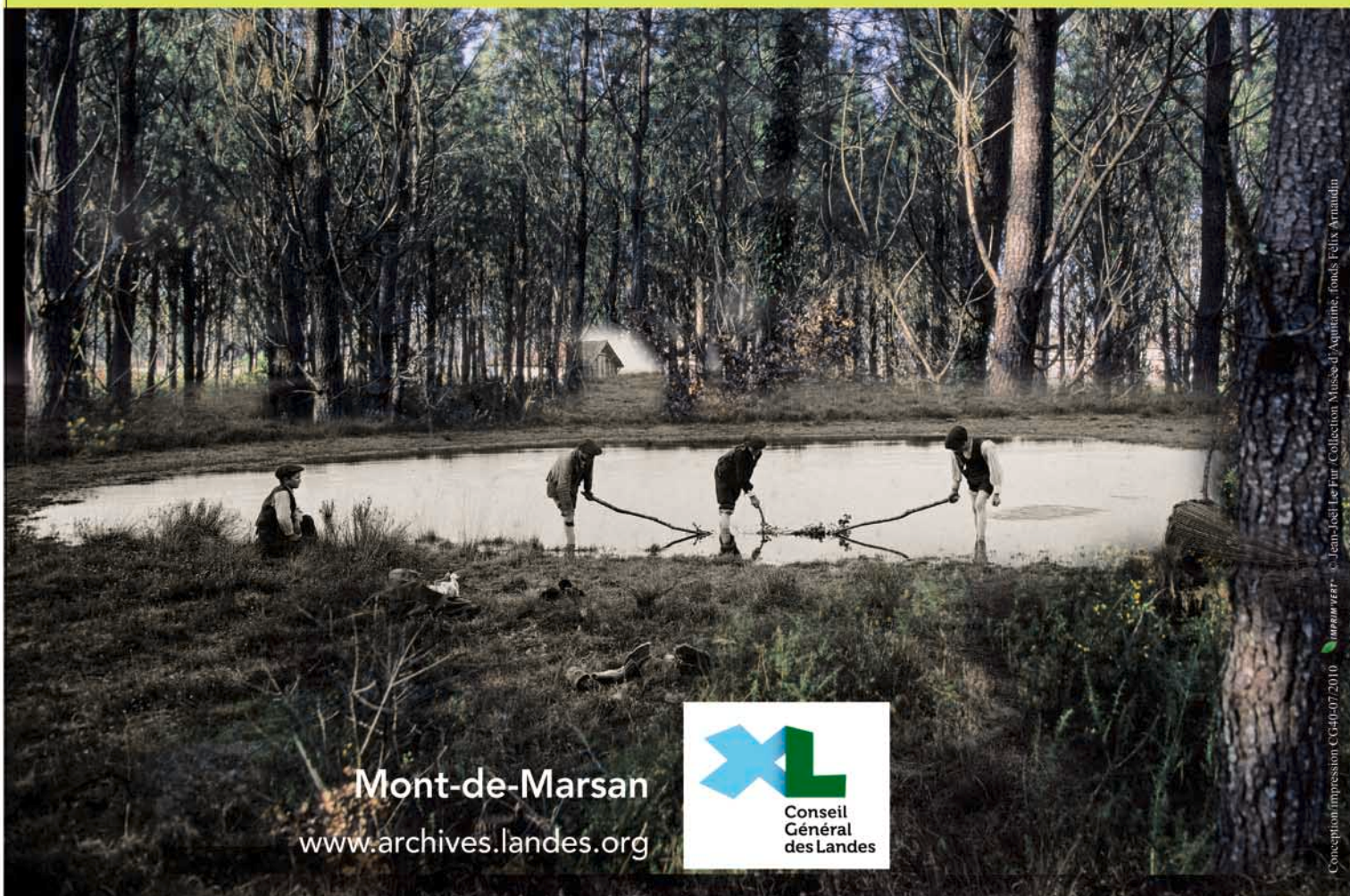


Objectif paysage

3 JANVIER 2011
au 13 AVRIL 2012



PHOTOGRAPHIES DE
FÉLIX ARNAUDIN et JEAN-JOËL LE FUR



Mont-de-Marsan
www.archives.landes.org

